

Réf: Dossier 202152

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MARLY-X SARL »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
NON LOIN DU TERMINUS 81/82, Lot 585, Ilot K

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 02 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MARLY-X SARL »

Objet : Exploitation hôtelière, Tourisme et transport, Formation, Prestations de services. Et généralement comme conséquence de cet objet social, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement, entièrement ou partiellement à cet objet ou susceptible d'en faciliter le développement, la réalisation ou l'extension.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
NON LOIN DU TERMINUS 81/82, Lot 585, Ilot K

Dirigeant(s) M ADOU SEKA FERDINAND (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-02150 du 06/04/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°28248/GTCA/RC/2023 du 06/04/2023

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

